

Public sans domicile et accès
au logement : présentation du
SIAO de l'Aude et de
l'expérimentation logement

- **SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation**

Le SIAO est un dispositif départemental qui coordonne l'accès à l'hébergement et au logement pour les personnes en difficulté, notamment celles sans domicile ou en situation de précarité.

4 grands pôles :

- Urgence : autour du 115, pour des demandes de mise à l'abri ;
- Insertion : étude des demandes et ré orientation vers des places d'hébergement d'insertion et de logement adapté en fonction des besoins et de la demande des ménages ;
- Logement : enregistrement des demandes de logement social et contingent préfectoral, lien étroit avec les bailleurs sociaux ;
- Expertise sociale et coordination partenariale : travail autour des trajectoires et parcours de ménages en situation de précarité, animation d'instances de coordination et de réflexion.

- Contexte de réalisation de la mission de veille sociale post-entrée dans le logement (depuis septembre 2025)

- **Objectif** : assurer une mission de veille sociale régulière en « aller vers » auprès des ménages passés par une structure intégrées au SIAO, ayant accédé à un logement autonome ;
- **Portage** : SIAO, 0,20 ETP de travailleur social dédié ;
- **Finalité** : repérer précocement les difficultés de maintien dans le logement et, si besoin, ré orienter vers les partenaires compétents et/ou déclencher un accompagnement adapté.

Modalités de la veille sociale

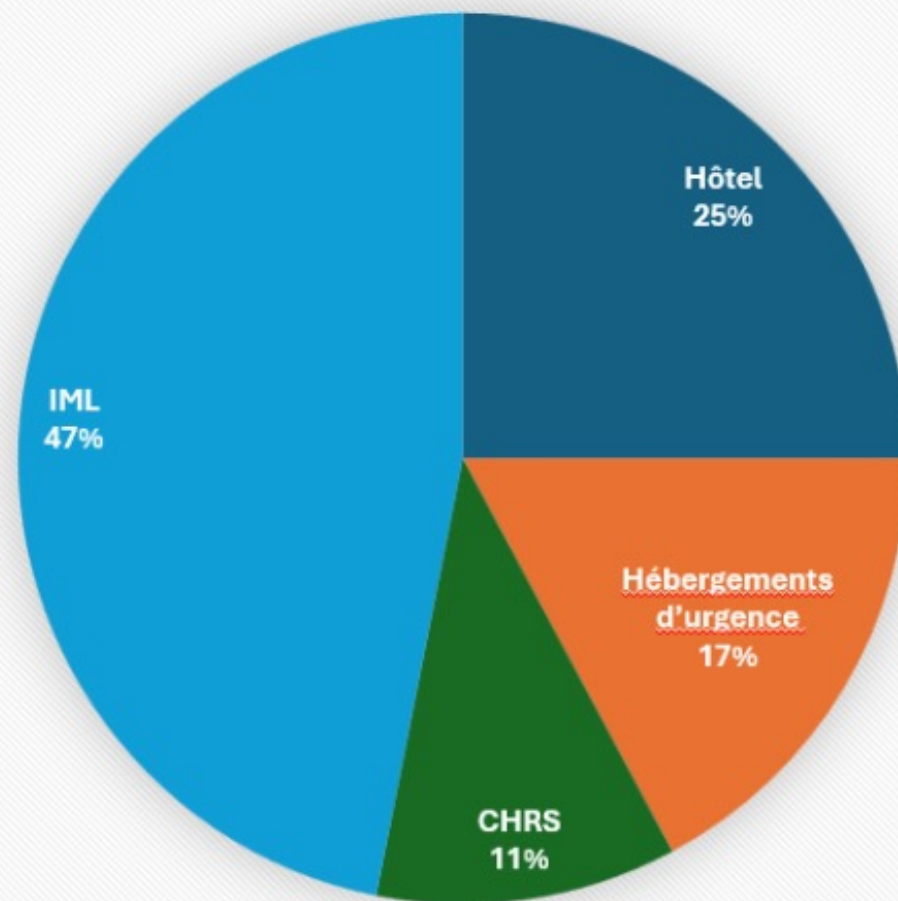


Modalité de la mise en œuvre :

- Captation des ménages : commission logement SIAO ;
- Fréquence ajustée selon la nécessité des situations ;
- En cas de difficultés repérées : évaluation sociale , mise en place des accompagnements nécessaires et réorientation vers les partenaires compétents ;
- Volumétrie maximum : 100 ménages/an.



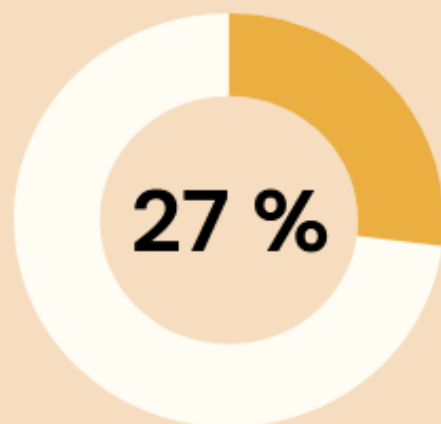
Sortie de structures d'urgence et d'insertion



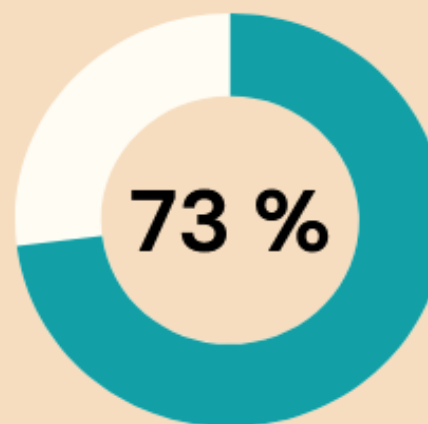
■ Hôtel ■ Hébergements d'urgence ■ CHRS ■ IML



ACCES LOGEMENT AUTONOME



PARC PRIVE

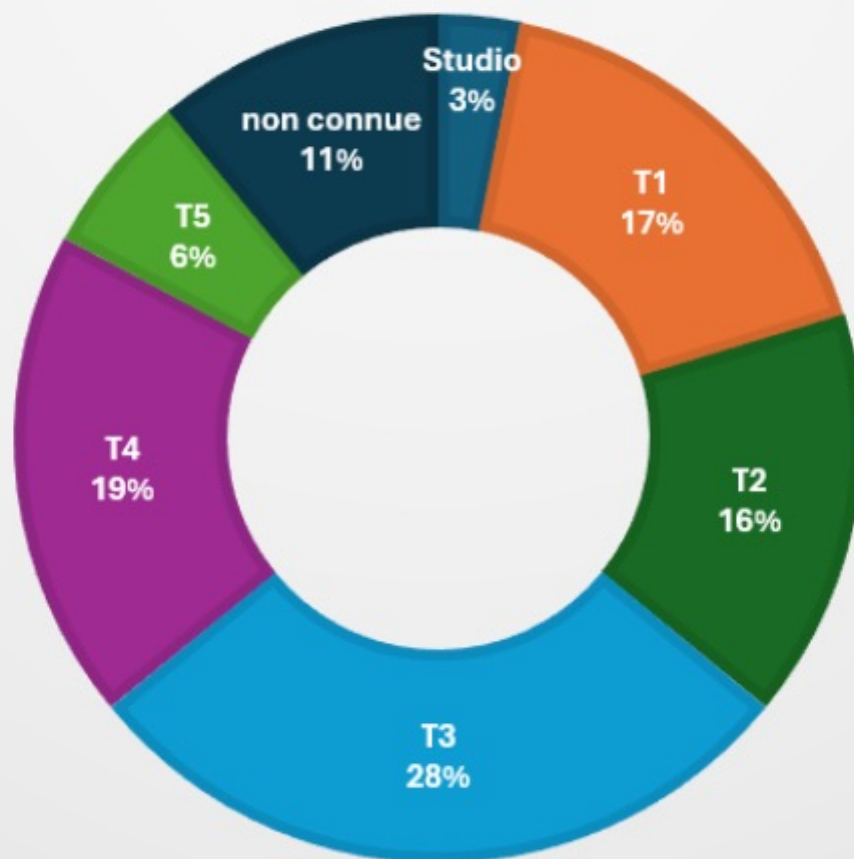


PARC SOCIAL



TYPOLOGIE DU LOGEMENT

■ Studio ■ T1 ■ T2 ■ T3 ■ T4 ■ T5 ■ non connue

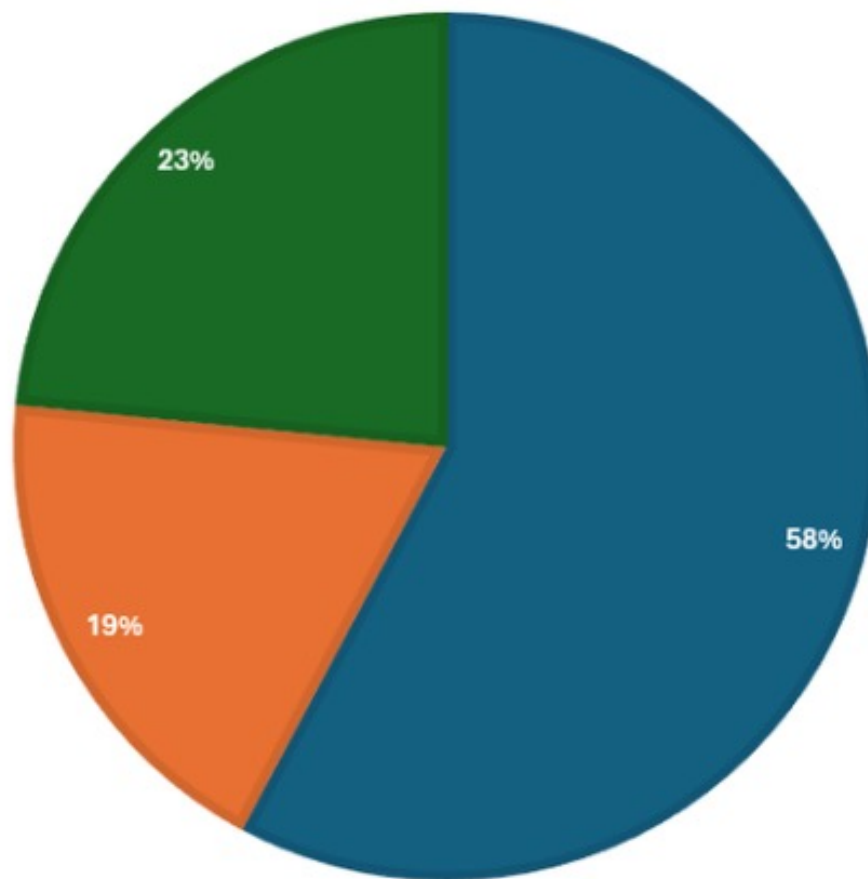


Typologie des ménages



VEILLE SOCIALE DE SEPTEMBRE 2025 À JUIN 2026

■ Veille sociale active ■ Absence de retour ■ Injoignable



Retour sur l'expérimentation de la veille sociale



Prévention des ruptures de parcours : repérage précoce des difficultés.



Accompagnement social post-logement : un levier essentiel, systématiser le relai vers le droit commun



Renforcer la préparation budgétaire en amont de l'accès au logement



Rôle de médiation entre les bailleurs et les ménages



Partenariats avec les bailleurs



Effet levier : Logement → insertion professionnelle.



Satisfaction des ménages

LES AXES D'AMÉLIORATION DE LA VEILLE SOCIALE



Renforcer le partenariat avec les structures d'hébergement d'urgence et d'insertion

afin d'éviter la perte de contact du ménage



Améliorer le relais entre les structures d'hébergement et la veille sociale

afin de repérer les ménages présentant des fragilités



Favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun :

repérage du travailleur social de secteur
lors de l'entrée en logement autonome



Renforcer le travail de partenariat

avec les bailleurs sociaux

